

Bilan : enquête « stage en distanciel » 1/2

141 retours, pas tous exploitables.

Des retours positifs des collègues qui nous remercient de leur donner l'occasion de s'exprimer sur cette évolution des stages.



1/ As-tu déjà été convoqué-e à des stages avec une partie en distanciel ?

OUI : 52 (38,2%)
NON : 84 (61,8%)

Le NON est majoritaire mais de nombreux collègues précisent que c'est parce qu'ils ne sélectionnent pas volontairement ce type de stages.

2/ Si oui, était-ce dans le cadre d'un stage à public désigné ou un stage à public volontaire ?

Désigné : 23 (44,2%)
Volontaire : 29 (55,7%)

Des collègues précisent qu'ils n'ont pas vu qu'il y avait du distanciel au moment de l'inscription.

3/ Quelle est ta discipline ?

Toutes les disciplines sont concernées avec une proportion plus élevée en Sc Phys , HG , SVT , Allemand, STI2D , ECO G.

4/ As-tu participé à la partie en distanciel de ce stage ?

OUI : 30 (57,7%)
NON : 22 (42,3%)

5/ Y vois-tu un inconvénient ? Un avantage ? Lesquels ?

Très peu de retours qui soulignent des avantages. On retrouve très souvent les mêmes inconvénients dont surtout celui de déshumaniser la formation.

Inconvénients	Avantages
<ul style="list-style-type: none">- Perte du relationnel- Pas d'échange de pratiques entre collègues, plus de partage.- Le stagiaire est isolé derrière un ordinateur- Pas de travail collectif avec une aide du formateur en temps réel- Déshumanisation : « chacun chez soi / chacun pour soi »- Flicage- Surveillance abusive- Surcharge de travail imposé sur du temps libre	<ul style="list-style-type: none">- Moins de déplacements- Réduction des frais de transports- Autonomie, liberté de se former au moment souhaité- La formation va plus loin grâce au travail réalisé entre deux présentiels.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Risque de Burn-out notamment avec les stages asynchrone qui peuvent être très chronophages- Organisation difficile à la maison notamment lorsqu'on a ses enfants à côté de soi- Se déplacer pour une heure dans son etb lorsque c'est en dehors du service- Libérer deux heures de cours lorsque la séance en distanciel empiète sur plusieurs séquences
<ul style="list-style-type: none">- Appauvrissement de la formation- Pas du tout formateur- Temps comptabilisé dans la durée du stage
<ul style="list-style-type: none">- Problèmes techniques | |
|--|--|

6/ As-tu déjà refusé de t'inscrire à un stage parce qu'il était avec une partie en distanciel ?

OUI : 76 (69,7%)

NON : 33 (30,3%)

Des collègues répondent « NON » mais ajoutent qu'après une première expérience en distanciel, ils refuseront dorénavant de s'y inscrire. D'autres ne répondent pas parce que la situation ne s'est pas présentée.

On peut déduire que si la question avait été : « Refuserais-tu un stage parce qu'il y a une partie en distanciel ? », la proportion de « OUI » aurait été encore plus importante.



Questionnaire envoyé aux adhérents :

Cher-e syndiqué-e,

La DAFOP développe de plus en plus des stages de formation en distanciel. Ces formations hybrides (présentiel + distanciel) peuvent se présenter sous plusieurs formes : présentiel + distanciel en partie synchrone et (ou) asynchrone.



- partie synchrone (*stage virtuel en temps réel*) = partie à distance à une date et des horaires précis avec formateur et stagiaires. Cela peut être sur le lieu de travail (si l'enseignant a cours, les élèves doivent être libérés pendant ce temps) avec casque et micro afin d'assister à une partie du stage ou cela peut-être chez soi pour des temps de connexion plus importants en dehors des cours.
- partie asynchrone (*auto formation en autonomie*) = partie à distance, l'enseignant seul lorsqu'il le peut. L'enseignant doit se connecter sur son temps libre pour faire des activités, lire des documents, proposer des séquences de cours...

L'administration présente souvent les stages à distance comme un avantage pour les personnels qui "éviteraient les transports", mais ils représentent surtout un avantage pour l'administration elle-même : moins "d'absences" ou absences "ciblées" sur une heure, pas de frais à rembourser, etc. En revanche des risques sont bien réels : isolement professionnel plus grand (encore plus pour les profs qui sont seuls dans leurs disciplines dans leur établissement) ; contrôle à distance qui peut devenir abusif ; risque de surcharge de travail... et même « hyperconnexion » des stagiaires eux-mêmes dans certains cas. De plus la généralisation de ce principe n'est pas exclue.

Au groupe de Travail du 23 avril, nous tenterons d'obtenir que ce type de stage ne puisse se faire que sur la base du volontariat (pas pour public désigné) et soit offert en parallèle d'autres stages en présentiel. Nous demanderons que des règles soient fixées pour éviter toute dérive. Aussi avons-nous besoin de retours des syndiqués pour y apporter des éléments de terrain. Pourrais-tu alors répondre à ce questionnaire afin d'affiner nos interventions ?

1/ As-tu déjà été convoqué-e à des stages avec une partie en distanciel ?

2/ Si oui, était-ce dans le cadre d'un stage à public désigné ou un stage à public volontaire ?

3/ Quelle est ta discipline ?

4/ As-tu participé à la partie en distanciel de ce stage ?

5/ Y vois-tu un inconvénient ? Un avantage ? Lesquels ?

6/ As-tu déjà refusé de t'inscrire à un stage parce qu'il était avec une partie en distanciel ?

7/ Remarques complémentaires ?

Merci d'avance, le secrétariat académique.